

**Extrait du Registre aux délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 7 mars 2024  
Séance du 14 mars 2024**

**Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS**

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles.

**OBJET : Mise en place d'une garderie lors des ACM – Fonctionnement et  
tarification**

Afin de faciliter l'accès aux familles aux accueils collectifs de mineurs, il est proposé à l'assemblée délibérante de mettre en place une garderie, avec les horaires de fonctionnement de 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30 les jours d'accueil.

Le tarif proposé est forfaitaire de 1€ le matin et de 1€ le soir.

Tout retard après l'heure de fermeture engendrera une pénalité de 10 €.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante :

- D'acter les conditions de fonctionnement de la garderie proposée lors des ACM
- D'adopter les tarifs proposés

**Vote : Adopté à l'unanimité**

La secrétaire de séance,  
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Laurent DESMONS

